

Prix de l'Abonnement - Edition Quotidienne				
1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois	
POUR LES ETATS-UNIS	\$ 9.00	\$ 4.50	\$ 2.25	\$ 0.75
POUR L'ETRANGER	12.15	6.10	3.05	1.05



Prix de l'Abonnement - Edition Hebdomadaire				
1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois	
POUR LES ETATS-UNIS	\$ 3.00	\$ 1.50	\$ 0.75	\$ 0.25
POUR L'ETRANGER	4.00	2.05	1.35	0.50

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er AVRIL 1914

87ème Année

COL. HUGUES DE LA VERGNE



Hugues de la Vergne

PRÉSIDENT DE L'ABEILLE

La Nouvelle Administration de l'Abeille

Quand M. Maurice Lafargue est venu nous adresser un chaleureux plaidoyer en faveur de l'Abeille, nous l'avons écouté avec le plus grand intérêt. Nous étions d'autant plus disposés à nous laisser convaincre qu'à partir du jour où M. Lafargue a couragement accepté la présidence du journal, qui se trouvait dans une situation désespérée, nous avons suivi avec la plus vive sollicitude ses énergiques efforts pour empêcher ce journal de disparaître.

L'Abeille est un des organes de la presse des Etats-Unis les plus respectés, et le plus ancien journal du Sud. Pendant toute la durée de sa longue carrière, elle a toujours maintenu intactes à l'abri de tout blâme, de tout soupçon, sa dignité, son indépendance, son intégrité.

Nous croyons remplir un double devoir envers le pays où se trouve le berceau de notre famille et envers l'état où nous vivons vu le jour, en conservant à la langue française et à la Louisiane un organe qui est un précieux instrument de progrès.

La civilisation des Etats-Unis est une civilisation toute d'éclectisme. On l'a judicieusement formée en empruntant aux civilisations les plus progressives du vieux monde ce qu'elles avaient de meilleur.

En échange, les Etats-Unis présentent maintenant à l'univers émerveillé les inventions dues à la prodigieuse énergie de leurs ingénieurs et de leurs savants. Mais ils ont toujours un puissant intérêt à suivre attentivement les progrès incessants des nations européennes, surtout de la France, à laquelle on doit le plus grand nombre des merveilles découvertes scientifiques qui sont la gloire de la civilisation moderne.

A ce point de vue, il est d'une grande importance de maintenir les journaux recommandables qui comme l'Abeille enregistrent fidèlement les progrès de la science et la marche en avant des idées des nations dans la langue desquelles ils sont publiés.

En prenant la direction de l'Abeille, dont nous devenons le président, nous assumons une lourde tâche. Gardien fidèle des traditions d'intégrité de nos distingués prédécesseurs, dans l'accomplissement de notre mission, nous suivrons les principes d'honneur et de loyauté avec une inflexible fermeté, qui nous conciliera, nous-mêmes, la confiance, la bienveillance des lecteurs de l'Abeille et du public.

Joignant nos efforts à ceux de l'Athénée Louisianais, l'Alliance Franco-Louisianaise et les autres organisations qui poursuivent le même but, nous travaillerons avec une persévérante énergie à maintenir en Louisiane notre belle langue Française, si riche en admirables chefs d'œuvre, la langue de la diplomatie et de sa précision, la langue par excellence de la science. Nous serons toujours heureux de mettre au service des œuvres et des organisations françaises la publicité de l'Abeille.

Ayant acquis une connaissance approfondie des besoins et des aspirations de la population Louisianaise nous ne donnerons l'appui de l'Abeille qu'aux idées et aux projets pouvant servir l'intérêt public.

Nous nous rendons bien compte des obligations incombant au journaliste moderne: le succès n'est possible qu'à la condition de fournir aux lecteurs un ensemble complet d'informations, puisées à des sources autorisées, et présentées sous une forme réellement littéraire. Nous mettrons l'Abeille en mesure de répondre à ces légitimes exigences.

Nous ferons tous nos efforts pour concilier à l'Abeille la sympathie et la confiance de tous les groupes sans exception.

Sollicitant leur coopération, nous adressons un sincère et chaleureux appel à tous ceux qui désirent le développement de la Nouvelle-Orléans, le succès de la colo-

nie française, et la prospérité de notre chère Louisiane. Avant peu des arrangements seront faits pour que notre journal soit en communication télégraphique avec toutes les parties du monde.

HUGUES J. DE LA VERGNE.

L'Abeille Vivra

Pour continuer son œuvre de dévouement et de loyauté aux Institutions et aux intérêts Français et Louisianais.

Nous éprouvons une profonde émotion en écrivant ces lignes, qui apportent l'heureuse nouvelle aux lecteurs et fidèles amis de l'Abeille.

En cet instant nous oublions les heures d'angoisse que nous avons traversées, depuis que nous avons pris, il y a un an, la direction de l'Abeille; nous écartons le pénible souvenir des difficultés sans cesse renaissantes que les circonstances où l'hostilité faisaient surgir devant nous.

Quand en acceptant la Présidence de l'Abeille, nous avons assumé la périlleuse mission qui nous était confiée, des hommes éminents dans la Magistrature, le Barreau, la Finance, qui veulent bien nous honorer de leur bienveillance et nous aider de leurs conseils, ont exprimé l'opinion que la tentative de sauver l'Abeille était assurément une entreprise des plus patriotiques et des plus louables, mais en même temps, des plus téméraires; en raison de l'extrême gravité de la situation du journal.

Malgré tout ce qu'il y avait de fondé dans des appréciations émanant d'aussi hautes autorités, malgré une série inépuisable d'incidents déprimants, nous avons conservé intacte la foi qui nous avait animés dès la première heure. Les graves événements mêmes qui étaient le commencement de la fin, ont été impuissants à éteindre le rayon d'espérance qui avait toujours résisté aux raisonnements de l'inxorable logique.

Malgré tout, nous avions l'intuition, le pressentiment intime qu'à la dernière heure il surgirait une conviction ferme, une volonté forte pour conserver à la Métropole du Sud l'un des plus anciens journaux des Etats-Unis, un organe qui a un long passé d'honneur intact, de dévouement et de loyauté aux Institutions et aux intérêts Français et Louisianais, qui ne s'est jamais rendu coupable d'aucune de ces compromissions louches, de ces lamentables palidies dont nous avons trop souvent le spectacle attristant.

Aux heures les plus critiques nous avons été reconfortés par de précieux témoignages de sympathie; nous avons reçu une assistance effective qui nous a permis de traverser la tempête et de ramener dans un port sûr, où il sera désormais en pleine sécurité, le navire dont nous tenions le gouvernail.

Dès la première heure de son séjour à la Nouvelle-Orléans Mr. Pierre Lacaze, Consul de France, s'est préoccupé avec la plus vive sollicitude de l'avenir de l'Abeille. Il a mis à son service sa vigoureuse initiative en lui obligeant à titre gracieux, le service de la Presse Associée et la collaboration d'écrivains dont le talent a été très apprécié.

Mr. Pierre Lacaze a fait d'incessants efforts pour trouver une solution aux difficultés existantes. Dans un moment de grave crise il

a procuré au journal l'assistance nécessaire pour écarter un péril imminent.

Nous lui en exprimons notre vive gratitude.

L'une des Institutions financières les plus anciennes et les plus estimées de la Nouvelle-Orléans, dirigée par des hommes éminents d'une prudence judicieuse, éclairée, elle aussi a inscrit dans ses annales une longue liste de services rendus à la Nouvelle-Orléans, et à la Louisiane; et nous a accordé un appui qui lui donne des droits imprescriptibles à notre reconnaissance.

L'intervention Providentielle que nous attendions avec une confiance qu'aucune déception n'avait pu détruire, s'est produite: nous avons la joie intense de remettre en des mains sûres, dignes, loyales, les destinées de l'Abeille.

Un Louisianais issu de l'une des plus illustres familles de la vieille aristocratie française, aussi élevé, aussi noble par le cœur et l'esprit qu'il l'est par la naissance, le Colonel Hugues J. de la Vergne, devient propriétaire de l'Abeille.

Membre distingué du barreau de la Nouvelle-Orléans, sa très grande honorabilité, sa haute position sociale, lui donnent l'autorité morale que doit avoir le Directeur du journal qui est l'organe des populations de langue française du Sud, le défenseur déterminé des intérêts Français et Louisianais.

Le Colonel Hugues de la Vergne est très respectueux des saines traditions du passé. Son origine, son éducation, en sont les sûrs garants. Mais en même temps, il suit, avec la plus ardente sollicitude les évolutions et les progrès de la mentalité et des idées modernes. Il est l'un des admirateurs les plus enthousiastes de l'irréductible énergie de la puissante et féconde initiative, de la prodigieuse vitalité de la République des Etats-Unis. Nous sommes heureux de le dire: Les destinées de l'Abeille sont en des mains sûres, dignes, loyales.

MAURICE LAFARGUE.

Colonel, je vous salue

Après une longue et savante discussion entre le docteur Tant-Pis et le docteur Tant-Mieux, l'Abeille de la Nouvelle-Orléans est sortie vivante de cette fournaise; ce qui témoigne hautement de sa vitalité. Alors que Tant-Pis posait en augure, des temps antiques et jubilait sur le prochain trépas de l'Abeille, une main généreuse s'est ouverte devant elle pour l'aider à reprendre son vol. De sorte, qu'après avoir hiverné sous forme de chenille, elle renaît papillon avec le Printemps. C'est Tant-Mieux qui a raison. Saluons le Printemps!

Le Colonel Hugues de la Vergne, homme de lettres autant qu'homme de loi n'a pas voulu que le vieux organe de la langue française en Louisiane meure d'inanition. Comme on portait en terre le fils de la veuve de Nazim, Jésus de Nazareth se rencontra sur son passage. Il arrêta les porteurs et dit au mort de se lever. Tel, M. de la Vergne est venu sur le chemin de la vieille Abeille pour lui insuffler une nouvelle vie.

Est-il besoin de relayer le mérite de ce beau geste? L'Abeille est le doyen des journaux de notre ville. Elle a chanté sur le berceau de toutes les grandes familles Louisianaises; elle a pleuré sur leurs tombes; elle a, en un mot, écrit au jour le jour, l'histoire du pays.

M. de la Vergne a été inspiré en venant au secours de ce vénérable journal. La colonie française n'aura qu'une voix

pour saluer cet homme de bien qui vient mettre son influence et sa bourse au service de cette œuvre.

COLONEL, JE VOUS SALUE!
UN AMI.

Un nouvel hommage à la mémoire d'Alcée Fortier

Le Professeur Alcée Fortier occupait une haute place dans l'estime et l'admiration de ceux qui avaient été les témoins de ses modestes débuts, des difficultés qu'il avait eu à surmonter, de l'énergie persévérante dont il avait dû faire preuve pour s'élever à la haute position qu'il avait si vaillamment conquise.

Mais ceux-mêmes qui avaient le plus à cœur de lui rendre pleine justice, n'avaient pas une idée exacte de l'influence qu'il exerçait dans les milieux intellectuels, de l'importance de l'œuvre qu'il avait accomplie.

L'unanimité des regrets qu'a causés sa mort les nombreuses biographies, soigneusement élaborées qui lui ont consacré la Presse, ont permis d'apprécier toute l'étendue de son prestige.

Alcée Fortier qui était un fin lettré, avait sans doute voulu donner une nouvelle preuve de la vérité de ce vers d'Horace: Labor improbus omnia vincit.

(Un travail opiniâtre surmonte tous les obstacles.)

Nous reproduisons un extrait du procès-verbal de la séance du 11 Mars de la Société Française de Bienfaisance de Shreveport, contenant le texte d'une lettre adressée à Madame Fortier. Cette lettre est un nouvel hommage à la mémoire d'Alcée Fortier.

Extrait du procès-verbal de la séance du 11 Mars de la Société Française de Bienfaisance de Shreveport: "Après une absence de plusieurs mois, M. Ludovic Lafargue figure au nombre des membres présents à la séance."

"En quelques paroles émus, Mr. Lafargue rend hommage à la mémoire du Professeur Alcée Fortier, décédé le mois dernier à la Nouvelle-Orléans. Mr. Lafargue ajoute que le très regretté défunt l'avait chargé d'exprimer au Président et aux membres de la Société Française de Bienfaisance sa vive gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui avait été fait lors de son passage à Shreveport, où il avait été reçu avec la plus exquise courtoisie et entouré des attentions les plus gracieuses par les membres de la Colonie Française."

"M. le Président se fait l'interprète des regrets unanimes des membres de la Société Française de Bienfaisance et décide qu'une lettre de condoléance sera adressée à Madame Veuve Alcée Fortier. Voici le texte de cette lettre: Shreveport, Lne., 11 mars, 1914. Madame,

S'il pouvait être apporté un adoucissement à la cruelle épreuve que vous frappe, vous et votre famille, une atténuation à votre inconsolable douleur, vous les trouveriez dans les unanimes regrets qu'a causés la mort prématurée de Monsieur le Professeur Alcée Fortier, non seulement à la Nouvelle-Orléans, et en Louisiane, mais aussi dans tous les grands centres intellectuels des Etats-Unis, du Canada et de la France.

La Presse, fidèle à sa haute et noble mission, a offert un splendide tribut d'hommages à la mémoire du patriote pur et désintéressé, toujours prêt à tous les dévouements; de l'homme d'honneur, dont l'intégrité n'a jamais eu de défaillance; du conférencier, de l'écrivain dont les ouvrages si estimés ont été adoptés par les grandes universités des Etats-Unis et du Canada.

M. le Professeur Alcée Fortier était l'un des admirateurs les plus ardens de la langue, la littérature, la science et la civilisation françaises. Les membres de la Société Française de Bienfaisance de Shreveport, profondément affectés par la perte irréparable qui vient de faire la cause française

aux Etats-Unis et au Canada, prennent une vive part au malheur qui vous frappe.

Et vous prie, Madame, d'agréer, avec leurs condoléances émus, l'expression de leurs sentiments respectueux.

AUGUSTE CAZAUX,
Président de la Société Française de Bienfaisance de Shreveport.
Madame Alcée Fortier,
Nouvelle-Orléans.

Coton

Maintenant que les banques et les négociants du pays se sont enfin rendus compte de la raison, longtemps ignorée, de la différence existante entre le marché de New-York et les marchés de disponible du Sud, nous allons probablement assister à la défaite complète des adversaires de la réforme du marché de New-York.

Pendant nombre d'années le public et les législateurs induits en erreur, ont été amenés à croire que (1) les "différences fixes" et (2) les "qualités" de coton pouvant être délivrées sur contrat, étaient les seules causes des différences existant entre le marché de New-York et ceux des états producteurs; mais aujourd'hui le pays est mieux renseigné à ce sujet.

Il y a quelques mois, la bourse de New-York, cédant à la pression extérieure, améliora son système en révisant mensuellement ses différences fixes, bandi s'appuyant elle ne les révisait que trois fois par an. La semaine dernière elle a adopté les types étalons du gouvernement "government standard types" pour prendre effet à partir du 1er avril 1915.

Quoique ces deux décisions soient déjà un grand pas fait dans le sens désiré, elles sont loin de donner satisfaction au gouvernement, au commerce de coton en général et aux producteurs du Sud, et n'éliminent qu'une très faible partie des plaintes formulées par les intéressés.

Le vrai cause de ces plaintes est que, par le fait du système actuel, le certificat de contrat de livraison de New-York n'indique aucune identification de qualité pour chaque balle. En d'autres termes; le certificat de contrat mentionne simplement: Cent balles, spécifiant que parmi ces 100 balles se trouvent tant de balles de chaque différent grade, mais il n'y a aucune marque ou étiquette (tag) indiquant pour chaque balle le grade de celle-ci.

L'acheteur se trouve donc obligé de faire échantillonner à nouveau et de faire reclasser chaque balle qui lui a été délivrée sur contrat, s'il a l'intention d'expédier une partie du coton reçu; ce surcoût de dépense et de travail serait évité si chaque balle portait une étiquette (tag) correspondant à un numéro placé dans l'échantillon tiré. Un certificat devrait alors être issu par la Bourse pour la balance du lot et celle-ci pourrait être de livré sur un autre contrat moyennant une légère surcharge encaissée par la bourse.

Avec le système en usage à la Bourse de New-York, celle-ci crée une sérieuse barrière à la vente économique et l'expédition en filature du coton reçu sur contrat sur son marché, car, en règle générale, aucune filature ne peut se servir de tous les différents grades et qualités de condition composant les dits contrats et la séparation des différents grades d'un contrat est sujet à une pénalité injustifiée.

Le Marché de New-York n'étant pas un marché naturel de disponible, doit faire venir son coton des états du Sud, pour protéger ses contrats et afin de conserver ce coton sur place il a institué cette injuste barrière pour empêcher que son stock disparaisse et soit expédié en filature.

Le remède à cet état de chose n'est point difficile à trouver. Il consiste dans un changement absolu du système en usage actuellement et en l'adoption par la bourse de New-York d'un

système de contrat identifiant la qualité de chaque balle formant le dit contrat, comme cela se pratique à la bourse de la Nouvelle-Orléans.

De cette façon, celui qui recevra du coton sur contrat pourra expédier en filature les balles qu'il aura pu y vendre et pourra ensuite délivrer sur un nouveau contrat la balance du lot sans encourir de nouveau frais et sans être sujet à aucune pénalité. L'influence de l'offre et de la demande ne pourra alors manquer d'avoir sa répercussion sur le marché de terme, ce qui aura pour résultat de maintenir ce dernier approximativement à la parité du disponible.

C'est le remède qui devrait être appliqué à la bourse de New-York, soit volontairement par elle-même, soit par une action législative, si elle ne veut pas se rendre à la juste raison et le plus tôt ce remède sera appliqué, mieux cela vaudra pour tous les intéressés et surtout pour le producteur du Sud.

Nous terminons en souhaitant que cette réforme ne se fasse plus attendre et espérons que pour le 1er septembre prochain ce sera un fait accompli, pour le plus grand bien du commerce et des producteurs de coton.

H. E. BORY.

Aux Abonnés de l'Abeille

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'excuser la façon un peu décousue dont le journal pourra paraître pendant quelques jours. Nous sommes en pleine période de réorganisation et nous sollicitons de ce fait votre indulgence pour quelque temps encore.

Le Cercle français va jouer une Comédie

La dernière semaine d'avril le cercle français du Collège Newcomb a l'intention de jouer une pièce de théâtre intitulée "Les folies amusantes". C'est une comédie très gaie et d'un intérêt captivant.

Les rôles seront tenus par Mlles Mildred Post '15, Teddy Sumner '14, Adèle Drouet '16, Adine Bernard '16, et Gladys Renshaw '14.

M. Béziat et Mlle Cornwell, les professeurs bien connus, dirigeront les jeunes artistes.

M. Mousson fera lundi après-midi une conférence sur l'Espagne du Sud.

A nos Confrères d'Outre Canal

Le président et la direction de l'Abeille remercient les confrères américains de leur sympathie qu'ils leur ont témoignée dernièrement. Ils ne mentionneront dans les colonnes la régénération nationale. Ils se proposent d'aller avec eux les meilleurs comme par le passé.

JAPON

Le vote du budget. La Chambre haute a voté le budget en y incorporant l'amendement qui réduit de 40 millions de yen le budget naval.

Le budget sera renvoyé à la Chambre basse, qui repoussera probablement cet amendement. Ce rejet aura pour conséquence une conférence conjointe des deux Chambres, mais l'on ne croit pas qu'un accord soit possible, à moins que le gouvernement, transigeant, n'accepte une réduction totale de 70 millions de yen.

Au cours d'un long débat, le député Murata a accusé le premier ministre de corruption et a déclaré que le budget de la marine ne devrait être voté qu'après la démission du premier ministre.